L'ANR s'est associée à l'ERA-NET ERA-CVD afin de lancer un premier appel à projets transnational conjoint pour le financement de projets de recherche innovants sur les maladies cardiovasculaires, sur la thématique **insuffisance cardiaque**.

Dix-huit pays participent à cet appel à projets: **l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Estonie, la France, l'Israël, l'Italie, la Lettonie, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie, Taiwan, la Turquie.**

L'objectif de l'appel est de permettre aux scientifiques de différents pays de construire une collaboration efficace sur des projets de recherche interdisciplinaires fondés sur la complémentarité et le partage d'expertise dans le domaine de l'insuffisance cardiaque, avec une approche de recherche translationnelle. Les projets devraient porter sur l'association entre les facteurs déclenchant ou pathogènes (par exemple, les facteurs métaboliques), et les effecteurs moléculaires et le dysfonctionnement des organes, dans le développement et la progression de l'insuffisance cardiaque avec une fraction d'éjection réduite ou préservée. Les propositions de recherche devraient avoir une vision translationnelle, avec un impact potentiel sur la gravité de la maladie et ses conséquences.

Les propositions de recherche transnationale doivent couvrir au moins un des sous-thèmes proposés ci-dessous, qui sont égaux en importance pour cet appel:

- Reconnaissance précoce et pronostic de l'insuffisance cardiaque,
- Approches novatrices pour prévenir et traiter l'insuffisance cardiaque ou d'inverser le processus de remodelage,
- Le rôle de l'interface entre le myocarde et les cellules non-myocytaires dans la physiopathologie de l'insuffisance cardiaque.

En outre, chaque proposition devrait envisager, le cas échéant, les aspects transversaux suivants:

- Approche interdisciplinaire pour la recherche de l'insuffisance cardiaque.
- La recherche sur les différences entre les sexes dans l'insuffisance cardiaque.

Les propositions de recherche multidisciplinaires et translationnelles qui combinent des approches fondamentales et cliniques sont encouragées. Les consortia sont également encouragés à démontrer une collaboration avec des entreprises privées et l'industrie. De même, la participation des organisations de patients sera considérée comme valeur ajoutée, le cas échéant.

Les approches suivantes sont exclues du champ d'application de l'appel:

- Essais cliniques interventionnels
- Construction de nouvelles cohortes, de registres et / ou de biobanques
- Expériences de « Biomarker fishing »

Seuls les projets transnationaux seront financés. Chaque consortium doit impliquer un **minimum de trois (3) partenaires éligibles**
et un
maximum de cinq (5) partenaires éligibles
. En outre, les partenaires éligibles doivent provenir d'
au moins trois (3) pays différents participant à l'appel
(voir liste ci-dessus).
Pas plus d'un partenaire du même pays
participant à l'appel ne sera accepté par proposition.

Les consortiums comprenant des partenaires de pays sous-représentés à ce jour dans ce mode de financement (Estonie, Lettonie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Turquie) peuvent augmenter le nombre total de partenaires à six (6).

Un partenaire supplémentaire qui assure son propre financement peut se joindre aux consortiums.

En tenant compte de l'ensemble des règles mentionnées ci-dessus, un consortium peut avoir un maximum de sept (7) partenaires.

Le financement sera accordé pour une **durée maximale de trois ans**. L'ANR financera

uniquement les partenaires français dans les projets sélectionnés.